

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de MOUEN DU MARDI 2 AVRIL 2013

Convocation du 28/03/2013

L'an deux mil treize et le deux avril, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Mme FARCY Annick, M. VINCENT Maurice M. TOURGIS Lionel, (adjoints).

M. LOYANT Jean Marie, Mme LE GAL Gaëlle, , Mme HAMON Carole, M.GOUET Jérôme, Mme GODEFROY Renée Mme MARIE ROSALIE Christelle M. BOSSIERE Georges. M. MOREAUX Jean Marie

Absent non représenté : M. DEBACKER Pascal.

Mme MARIE ROSALIE Christèle est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 5 mars 2013 ainsi est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour d'une nouvelle délibération concernant une convention de rétrocession des espaces communs du lotissement « Edifidès ».

Accepté à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme

Depuis la séance précédente :

- Un certificat d'urbanisme a été délivré,
- Une déclaration de travaux a été déposée (véranda)
- Trois DIA ont été signées (parcelle AD 167 / ZD 165 / ZD 156 / ZD 168 / ZC 187), pas d'exercice du droit de préemption
- Six permis de construire ont été déposés (5 maisons d'habitation et un aménagement de combles).

QUESTIONS COMMUNAUTAIRES

Conseil communautaire de Caen la Mer du 29 mars 2013. Point sur le retour des compétences en commune :

- Compétence restauration scolaire et enfance/jeunesse au 1^{er} septembre 2013,
- Compétence voirie au 1^{er} janvier 2014,
- PLU et relations internationales après signature de l'arrêté Préfectoral approuvant les nouveaux statuts de Caen la Mer.

Le retour des fonds correspondants à ces compétences sera étudié par la CLECT.

Rappel : taux d'imposition des entreprises de la CCRO (CFE) = 20.91 % - depuis l'intégration dans Caen la Mer ces mêmes entreprises sont taxées à 26 % ce qui n'est pas sans poser de problèmes pour certaines d'entre elles.

QUESTIONS COMMUNALES

Individualisation de la subvention Fonds Solidarité Logement

Le FSL géré par le département accorde notamment des aides à des personnes en difficulté pour les aider à accéder ou se maintenir dans un logement. La participation de la commune a pour base le nombre d'habitants : 0.17 € x 1378 hab = 234.26 € arrondis à 250 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Convention de rétrocession à la commune à titre gratuit des espaces communs et équipements du lotissement « Le clos des Ecureuils » rue Pierre Castel.

Le conseil autorise le Maire à signer ladite convention à l'unanimité des membres présents.

Lancement de la consultation en procédure adaptée du marché restauration scolaire

Planning prévisionnel :

- 18 avril 2013 : publicité
- Retrait des dossiers à partir du 3 mai 2013
- Remise des offres par les prestataires avant le 31 mai 2013
- Etude des offres le 04/06/2013
- Choix du prestataire : conseil municipal du 2 juillet 2013
- Notification de la décision : 2 septembre 2013.

Le Conseil autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de la consultation et à la conclusion du marché. Adopté à l'unanimité des membres présents.

Rythmes scolaires

Consultations avec les enseignants et les parents d'élèves (conseil d'école du 19/02/2013 et réunion publique du 19/03/2013).

Rappel de la volonté des élus : recherche du bénéfice de l'enfant et perturber le moins possible l'organisation des familles.

Réforme = 45 minutes d'activités périscolaires à organiser par la commune. Présence des enfants à ces activités non obligatoire. Activités doivent être accessibles à tous les enfants externes ou demi-pensionnaires.

Présentation de plusieurs possibilités d'organisation.

La proposition intitulée « n° 2 » est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des parents :

- 16 élèves fréquenteraient le CLSH le mercredi après midi
- Question du transport de ces enfants sur Verson. Coût estimé : mini bus = 5 500 € / an – Transporteur privé (autobus) : 4500 € / an.

Réunion publique d'information des parents le lundi 8 avril 2013 à 18h30 à la salle polyvalente.

Acquisition des terrains du Merlon

Une dernière acquisition reste à réaliser.

QUESTIONS DIVERSES

- **Réunion publique** le 24 mai 2013 à la salle polyvalente : les habitants seront appelés à poser leurs questions avant la réunion afin d'avoir des réponses utiles.
- Réponse de Caen la Mer sur notre demande du mois de janvier dernier concernant la **garantie d'emprunt** au bénéfice de Calvados Habitat. Réponse tardive. Nous faisons savoir à Caen la Mer que nous avons délibéré sur la question le 5 février dernier.
- Courrier de M le Maire sur le **PLU intercommunal** « Une fausse bonne idée ».
 - o Réponse du chef de cabinet de Monsieur le Président de la République qui transmet le dossier à Madame La Ministre Lebranchu pour un « examen attentif de ce dossier ».
 - o Réponse du Député Ph Duron. Nouvelle réponse de Monsieur le Maire à Monsieur Duron pour mise au point.
- **Clos du commerce** : contact pris avec un professionnel de la boulangerie.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission animation – Vie associative du 28/03/2013

- Fête communale le 29 juin 2013
- Animation bibliothèque le 7 juin 2013
- Visite des vétérans anglais le 30 juin

**Monsieur le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 23 heures 40 minutes
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 7 mai 2013 à 20 h 30.**